Suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch



Photo Philippe Maeder

Journée internationale des femmes

Journée ensoleillée pour la manifestation des femmes qui s'est déroulée le samedi 5 mars à Bienne, sous le signe « égalité face au travail ». Elle était organisée par l'OFRA, avec l'appui des femmes de plusieurs syndicats et de partis de gauche.

Des centaines d'hommes et de femmes ont défilé dans les rues de la cité horlogère, scandant des slogans, chantant des chansons au rythme des clochettes et des tambours, expliquant par mégaphone à la foule massée le long des trottoirs le sens de la manifestation.

Au centre des préoccupations des femmes, le chômage : « Non au licenciement », « Travailler moins pour travailler tous », pouvait-on lire sur les banderoles brandies par les participants. « Non à l'intégration des femmes dans l'armée », « Pour la décriminalisation de l'avortement », « Pour une protection efficace de la maternité », autant de thèmes qui illustraient cette journée.

« Nous avons choisi Bienne en raison de la très grave crise économique qui secoue la région biennoise et dont les femmes sont les premières victimes » déclarait Anita Fetz, membre de l'OFRA.

Bien qu'elles ne représentent que le tiers des travailleurs, les femmes forment à elles seules les 52 % du cortège des chômeurs. Beaucoup d'entre elles ne retrouvent pas d'emploi. Et, pour les différentes oratrices qui se sont succédé au micro, ce n'est pas le fait du hasard si les femmes sont plus vulnérables que les hommes :

« En raison du rôle qui leur est assigné par la société — travailler gratuitement et élever les enfants — elles n'ont souvent aucune formation professionnelle. Main d'œuvre bon marché en période de haute conjoncture, elles sont les premières éliminées en période de crise.

Nous ne voulons pas retourner aux casseroles. Face à la crise, nous exigeons une répartition équitable du travail entre hommes et femmes, que ce soit dans le domaine public ou privé. »

Une résolution dénonçant les discriminations dont les femmes font l'objet fut votée à l'issue de la manifestation.

En fin de journée, hommes et femmes assistèrent à la projection des « Noces de Shirin », le très beau film de la cinéaste allemande Helma Sanders, qui dénonce la violence primitive et brutale des hommes envers les femmes, la misère du déracinement et de la solitude, la force du sexisme et du racisme au service de l'idéologie dominante.

La soirée s'acheva au centre autonome des jeunes, où avait lieu la fête des femmes. ● *(ed)*

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur le problème de la **participation de la femme à la défense générale,** avec d'autres informations, prises de position et commentaires.

Egalité, quand tu nous tiens...

Tous ceux qui seraient tentés d'accuser le Conseil Fédéral de mollesse quant à l'application de l'égalité des droits entre hommes et femmes sont priés de rengainer leurs critiques. Il n'est pas question, ont déclaré nos sept sages, de permettre aux femmes d'entreprendre une formation de contrôleuse CFF jusqu'à 40 ans, comme l'avait demandé la conseillère nationale Lilian Uchtenhagen (soc. ZH) ; pour les hommes, la limite d'âge est de 30 ans ; et il serait « déplacé » d'admettre une exception pour l'autre sexe.

Ce point de vue réjouira les partisan(e)s d'une stricte égalité formelle, selon lesquels les femmes doivent cesser une fois pour toutes de réclamer des traitements de faveur, si elles veulent que leur lutte pour l'égalité de traitement reste crédible.

On peut cependant se demander si l'égalité est un concept sectoriel ou global. En l'occurrence, il n'y a pas besoin de faire un gros effort d'imagination pour se rendre compte qu'une jeune femme de 25 ans rencontre infiniment plus de difficultés qu'un jeune homme du même âge pour entreprendre une formation aussi astreignante. Alors, par quel bout faut-il entamer la marche vers l'égalité ? Le débat reste ouvert. ● *(sl)*

Soleure : les garçons aussi

Les collégiens soleurois ont eu gain de cause. Le Département de l'instruction publique a dû accepter, à titre d'essai, l'introduction à Soleure et Olten d'un **enseignement ménager obligatoire** pour garçons et filles. Ce qu'il avait tout d'abord refusé, sous prétexte que le principe de l'égalité dans l'éducation n'implique pas une application immédiate, mais la prescrit seulement pour l'avenir. Une initiative a été lancée pour demander une révision complète de la loi sur les écoles et l'égalité d'enseignement pour garçons et filles. ●

Les Grisonnes ont gagné

L'amendement constitutionnel obligeant les 13 communes récalcitrantes à donner le **droit de vote et d'éligibilité** aux femmes, a été accepté le 27 février.

Une semaine plus tôt, les citoyens de Bivio avaient encore une fois refusé le suffrage féminin par 21 voix contre 6. On a retardé la mise en application de la nouvelle disposition constitutionnelle au 1er avril pour que ces messieurs aient encore le plaisir de faire une dernière séance entre eux... ● *(pbs)*